



# CGT ANPE/POLE EMPLOI 13

*libres, responsables, syndiqués*

## SITES MIXTES

### ARRETER LE MASSACRE !

Depuis la création de Pôle Emploi, un seul objectif semble guider La Direction : afficher une fusion réalisée et réussie et satisfaire ainsi les objectifs gouvernementaux. C'est pourquoi elle est impatiente de créer les sites mixtes, nouvelle vitrine Pôle emploi après le 3949.

Peu importe les conséquences pour les agents et les usagers. Peu importe que cette situation transitoire et dégradée, soit amenée à durer. Seul l'affichage compte.

La création de ces sites n'est pas guidée par la volonté d'un meilleur service au public et encore moins d'un meilleur service public.

Dans les sites mixtes, les deux métiers ne se rejoindront que sur un seul point le contrôle des chômeurs.

En imposant la mobilité géographique et professionnelle aux agents, en communiquant sur une fusion effective des services, la Direction fait croire que tout fonctionne au mieux et met en danger le personnel face à des usagers de plus en plus excédés par la violence des politiques de contrôle social.

Une expertise a été réalisée par le cabinet Syndex à la demande du CHSCT.

Nous partageons le constat qui est fait et qui rejoint ce que nous dénonçons depuis longtemps :

- Augmentation des agressions
- Conditions de travail anxiogène (alertes émises par le médecin du travail/de prévention)
- Perte de sens des missions
- Mobilité forcée entre les sites
- Instabilité organisationnelle
- Système d'information défaillant
- Intensification de la charge de travail
- Perte de repère hiérarchique (nominations en cascades, instabilité des équipes locales...)

Le cabinet estime qu'avant le déploiement des sites deux préalables doivent être remplis :

-« **Réduire la charge** » et donc « renforcer les ressources humaines », des embauches, quoi.

-« **Se donner du temps** » pour stabiliser les modes de fonctionnement et définir l'ensemble des emplois et leurs interrelations.

L'expert précise que « l'accentuation des prestations externes ne sauraient constituer une réponse suffisante » et parle de « changement à marche forcée ». Nous n'aurions pas dit mieux.

**L'Etablissement ne peut pas continuer à faire la sourde oreille.  
Le déploiement des sites ne peut être réalisé dans l'état actuel de Pôle emploi  
Paca.**

Ajouter de la désorganisation à une situation déjà instable et défaillante ne peut qu'avoir pour conséquences une nouvelle dégradation du service rendu et des conditions de travail.

Agents, expert, organisations syndicales, nous sommes tous d'accord.

**CA SUFFIT !**  
**REFUSONS LE DEPLOIEMENT DES SITES MIXTES**